JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 161-164

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__161_0>

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1940

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1940

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES RIST, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1940.
NÉCROLOGIE : M. MAURICE BOITET.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN. RAPPORT DE M. J. GIRARD, ANCIEN PRÉSIDENT.
ÉLECTIONS AU CONSEIL.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. LE BARON MOURRE : « LA LOI DE PARETO. ÉTUDES STATISTIQUES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES RIST, PRÉSIDENT. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1940.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil de la Société des Forges et Ateliers de La Foulerie, sous la présidence de M. Charles RIST.

M. le Président, après avoir rappelé que la Maison Berger-Levrault a repris ses travaux d'impression, dit qu'un journal comprenant les mois de juillet à novembre inclus a pu être imprimé et envoyé à nos collègues de la zone occupée. Il met aux voix le procès-verbal de la séance du 16 octobre 1940 qui est adopté à l'unanimité.

NÉCROLOGIE : M. MAURICE BOITET.

M. le Président a le profond regret d'annoncer le décès de notre collègue Maurice BOITET, mort pour la France. Mobilisé en août 1939 comme sous-lieutenant au 43e régiment d'artillerie, il a été gravement blessé le 18 juin à Vaucouleurs par un éclat d'obus et a expiré le lendemain à l'hôpital complémentaire d'Épinal. M. BOITET était un des jeunes qui devaient continuer les traditions de Société qui s'associe de tout cœur au chagrin de son père déjà éprouvé par la perte d'un autre fils.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

Les candidatures présentées à la dernière séance n'ayant donné lieu à aucune observation, MM. les Drs PORC'HER et MALTHÈTE sont nommés membres titulaires et M. le Président leur adresse des souhaits de bienvenue en espérant

qu'ils pourront donner d'intéressantes communications statistiques à la Société.

M. le Président annonce qu'il a reçu les demandes de candidatures suivantes au titre de membre titulaire :

M. Morin (Jean), diplômé de l'Institut de statistique de l'Université de Paris, 4, rue Michelet (VI^{e}), présenté par MM. Charles Rist et Huber.

M. Bzourowski (Léon-Joseph), avocat à la Cour d'Appel, diplômé de l'Institut de statistique de l'Université de Paris, 67, avenue Gambetta (XX^{e}), présenté par MM. Huber et Barriol.

M. Peyret, chef de bureau à l'Inspection du Crédit Foncier de France, rue des Capucines, présenté par MM. Rist et Edmond Michel.

M. Friedel (Charles), ancien élève de l'École Polytechnique, administrateur délégué de la Librairie Berger-Levrault, 18, rue des Glacis, à Nancy (M.-et-M.), présenté par MM. G. Darmois et A. Barriol.

Conformément à l'usage, il sera procédé au vote sur ces candidatures dans la prochaine séance.

ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN. RAPPORT DE M. J. GIRARD, ANCIEN PRÉSIDENT.

M. le Président donne la parole à M. Barriol, pour lalecture du rapport de M. J. Girard, ancien Président au nom de la Commission du prix Bourdin.

Mes chers Collègues,

C'est un honneur que vous m'avez fait, vous et mes Collègues de la Commission spéciale, en me chargeant de rapporter devant la Société l'attribution de notre Prix Bourdin.

Cet honneur ne comporte à la vérité que des obligations fort agréables, puisqu'il amène son bénéficiaire à revoir les importants travaux dont nos réunions ont eu l'écho, à en goûter à nouveau la haute valeur technique, à rendre ainsi un nouvel hommage à l'activité de notre vieille Société et à son incontestable utilité dans le domaine scientifique et documentaire.

Aussi bien me suffira-t-il pour faire la preuve de ce que j'avance de vous inviter à vous reporter à la page 22 de notre *Petit Annuaire* pour y voir la liste des lauréats du Prix en question. Celui-ci, institué par notre ancien Président de 1881, M. le D^{r} Bourdin, sous la forme d'une médaille d'or, a été attribué à des personnalités qui sont l'honneur et l'orgueil de notre collectivité; je ne vous citerai entre tant d'autres que les noms du premier en date des bénéficiaires, M. Alfred Neymarck.

Dans la tâche du rapporteur, il n'y a à, la vérité, qu'une seule ombre, c'est que, entre tant de productions attachantes qui vous ont été présentées, il lui faut faire un choix, c'est-à-dire à prononcer des éliminations. L'obstacle serait insurmontable et le rapporteur connaîtrait le plus cruel des embarras si les règles établies par le Conseil ne lui permettaient d'écarter, tout en le regrettant, les communications faites par certaines personnalités, les anciens Présidents, les Membres actuels du Conseil et les anciens lauréats; les communications, même originales, qui ne sont point entièrement inédites doivent également être mises hors concours et l'usage veut enfin que la Médaille ne soit point attribuée à titre posthume.

Malgré cela, la présentation à vos suffrages d'un seul et unique candidat est singulièrement malaisée, et c'est après un scrupuleux examen de conscience que votre Commission s'est décidée à appeler votre attention sur notre collègue M. Jean Dufrénoy, ingénieur agronome, docteur ès sciences, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

Vous n'avez certainement pas perdu le souvenir des communications si originales que nous a adressées M. Dufrénoy :

— d'une part, sous le titre de « Conception statistique sur la liberté en biologie »;

— et, d'autre part, sous le titre d' « Étude statistique de l'individualité des êtres vivants ».

M. Dufrénoy n'est entré à la Société qu'au cours de l'exercice 1936 et vous voyez qu'il n'y a pas passé de longues années sans nous mettre à même d'apprécier sa vigoureuse personnalité et son talent.

Votre Commission, à l'unanimité, a l'honneur de vous proposer d'attribuer la Médaille Bourdin, pour l'exercice 1940, à M. Jean Dufrénoy.

M. le Président met aux voix la proposition de la Commission, en accord avec le Conseil.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité; M. le Président regrette l'absence de notre excellent et savant collègue M. DUFRÉNOY, actuellement professeur (d'échange) à l'Université de Bâton Rouge aux États-Unis; la médaille — qui hélas n'est plus en or, bien que M. le Dr BOURDIN en ait exprimé le désir par son legs — sera remise à notre collègue lors de son retour en France.

ÉLECTIONS AU CONSEIL.

M. le Président soumet à l'Assemblée la liste des propositions arrêtées par le Conseil, pour le remplacement des membres sortants au 31 décembre 1940 :

M. DE MARCÉ, vice-président proposé pour la présidence en 1941;

M. le baron MOURRE, membre du Conseil sortant, proposé pour la vice-présidence en 1941-1942 et 1943;

Enfin, MM. DUFRÉNOY et HÉNON, proposés comme membres du Conseil pour 1941-1942 et 1943.

Il rappelle que, conformément à l'article 6 du règlement intérieur, toute candidature proposée par cinq membres au moins, est de droit ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvue qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans les huit jours qui suivront la séance de novembre.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général espère que la Maison Berger-Levrault pourra continuer l'impression du journal de notre Société qui ne poursuit que des buts scientifiques, et que l'envoi des convocations pourra se faire régulièrement pour la zone occupée seulement. Mais il faudra tenir compte des restrictions relatives au papier qui paraît réservé à l'établissement d'états et à l'élaboration de statistiques qui seront certainement bien mal faites.

Il est heureux d'annoncer qu'il a reçu des nouvelles de plusieurs collègues qui ne lui avaient pas donné signe de vie jusqu'ici : de M. CASSÉ, capitaine du génie à Toulouse; de M. CHEVRY, capitaine d'artillerie, malheureusement fait prisonnier le 23 juin 1940; de M. COLLET, sous-lieutenant du génie, également prisonnier en Allemagne; de M. DUFRÉNOY, qui réside à French house, Louisiane state University, University (U. S. A.) (car Bâton-Rouge s'appelle maintenant University); du Dr VALATX, médecin capitaine en Tunisie; de M. GISQUET, à Bergerac. Nous devons ces derniers renseignements à l'obligeance de notre excellente collègue Mlle DUSSEAU, qui a hérité de la succession de M. DUFRÉNOY en prenant ses quelque 300 élèves du P. C. B. à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

M. le Trésorier, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, a fait connaître que les rentrées des cotisations arriérées se font avec une grande lenteur et il fait appel à la solidarité de tous les collègues qui veulent maintenir l'activité de la Société. Il reste actuellement environ 19.000 francs de cotisations arriérées à encaisser.

M. le Secrétaire général indique qu'il n'a pas reçu beaucoup d'ouvrages, mais que trois documents émanant de la Chambre de Commerce de Hambourg (décembre 1939), de la Banque Miellée de l'Iran (décembre 1939) et le bulletin de statistique sociale de Norvège (n° 5 de 1940) viennent de lui parvenir, ainsi que deux avis de réception de notre journal (avril et mai 1940) de la Direction de la Statistique économique et financière du Brésil.

Il signale tout particulièrement le tome V du Cours de Démographie et de Statistique sanitaire de notre ancien Président, M. Michel HUBER. Cet ouvrage qui a pour titre : *Mortalité, Statistiques sanitaires*, sera analysé dans un prochain journal.

L'Annuaire de 1941 étant en préparation, M. BARRIOL serait heureux que nos collègues jettent un coup d'œil sur l'Annuaire de 1940 et lui indiquent, dès que possible, les rectifications à y apporter. Ils pourraient d'ailleurs profiter de l'envoi de leur bulletin de vote pour rectifier les adresses incomplètes ou inexactes.

Les cours de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris ont été arrêtés à la suite des mesures prises par les autorités occupantes.

COMMUNICATION DE M. LE BARON MOURRE : « LA LOI DE PARETO. ÉTUDES STATISTIQUES ».

Sur l'invitation de M. le Président, M. le baron MOURRE donne lecture de sa communication qui est suivie d'une discussion à laquelle prennent part MM. FRÉCHET, BARRIOL, AMY et HUBER.

M. le Président résume la discussion et remercie M. le baron MOURRE et les collègues qui ont présenté des observations sur cette intéressante communication.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Charles RIST.